



Le Directeur,
C. MOUGEOT

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 06 décembre 2023

Délibération n°66

Nombre de membres en exercice : 30
Nombre de membres présents ou représentés : 21
Nombre de votants : 21 Vote pour : 21 Vote contre : Abstention :

Date de convocation : 13 novembre 2023

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs : Mme BRAND - Mme CHOUX - Mme GUYEN

Communautés d'agglomération, urbaines : Mme BARTHELET – M. FROEHLIY - Mme PRESSE – Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. ALPY - M. FAIVRE-PIERRET - M. GUY - M. JOUVIN – Mme ROGNON

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs : M. BEAUDREY (pouvoir à Mme BRAND) – M. BILLOT (pouvoir à Mme GUYEN) – M. DALLAVALLE (pouvoir à Mme CHOUX) – M. MAIRE DU POSET (pouvoir à M. ALPY) – M. MOLIN (pouvoir à M. JOUVIN) - Mme ROGEBOSZ (pouvoir à Mme ROGNON)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. BOURQUIN (pouvoir à M. FROEHLIY)

Communautés de communes : M. PETIT (pouvoir à M. FAIVRE-PIERRET)

OBJET : MODIFICATION D'OPERATION

Une opération recensée lors d'un précédent conseil d'administration doit faire l'objet d'une modification en raison de la modification de l'estimation globale de l'opération.

En conséquence, s'agissant de l'opération ci-après :

- **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS (Opération 798) –** Projet : « Ilot Abbaye Saint-Germain », opération créée au CA du 08/04/2021. Sur la commune d'Auxerre une opération référencée sous l'axe « Développement économique » pour une durée de 4 ans et un montant de **190 000 €**.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

après en avoir délibéré

DECIDE

- d'annuler et remplacer l'opération ci-avant ainsi qu'il suit :
- **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS (Opération 798) –** Projet : « Ilot Abbaye Saint-Germain », opération créée au CA du 08/04/2021. Sur la commune d'Auxerre une opération référencée sous l'axe « Développement économique » pour une durée de 4 ans et un montant de **1 500 000 €**.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY